



## ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES DISTRICT DE FOOTBALL DE MAINE ET LOIRE SAISON 2025-2026

*La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F, de la LFPL et de l'Annexe 2 des règlements disciplinaires.*

### **PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX**

#### **TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE**

Art.28 : **Droits D'engagements** :

##### **Championnats et animation niveau départemental** :

Première Division.....	120 €
Deuxième Division .....	100 €
Troisième Division.....	100 €
Quatrième Division.....	90 €
Cinquième Division .....	90 €
D1, D2 et Foot à 8 Féminin .....	90 €
Jeunes U19, U17, U15, U14G, U18F, U15F .....	80 €
Vétérans, Loisirs et Futsal.....	90 €
U13 G et F .....	65 €
U9, U11 G et F.....	25 €
U7 G et F.....	20 €

##### **Coupes et animations Départementales** :

Coupe de l'Anjou Seniors Jean CHERRE .....	110 €
Challenge de l'Anjou Seniors M .....	90 €
Coupe des Réserves.....	90 €
Challenge du District Hubert SOURICE .....	90 €
Coupe de l'Anjou Seniors F.....	110 €
Challenge de l'Anjou Seniors F .....	90 €
Coupe de l'Anjou U19, U17, U15, U15F, U18F .....	90 €
Challenge de l'Anjou U19, U17, U15, U18F, District U15..	80 €
Coupe de l'Anjou Vétérans .....	110 €
Coupe de l'Amitié Vétérans et Paul Augelle .....	90 €
Coupe de l'Amitié Loisirs.....	90 €
Consolante Loisirs .....	Gratuité
Coupe de l'Anjou Futsal Seniors M .....	110 €
Challenge Futsal des équipes réserves, Critérium Futsal M	70 €
Coupe de l'Anjou Futsal Féminin .....	80 €
Challenge Futsal U18F, U17, U15 .....	65 €
Challenge U15 F.....	25 €
Challenge/Festival U13.....	25 €
Challenge U11 G et F (tous niveaux).....	25 €

#### **TITRE 2 – LA LICENCE**

⇒ [Voir Annexe 5 LFPL](#)

### **TITRE 3 – LES COMPETITIONS**

Infraction dans la composition des équipes .....	60 €
Participation d'un joueur ou <u>d'un dirigeant</u> non qualifié .....	60 €
Participation d'un joueur ou <u>d'un dirigeant</u> non licencié .....	150 €
Art.176 : Redevance tournois.....	Gratuité

### **TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES**

Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier .....	80 €
Art.187 : Réclamation .....	80 €
Art.207 :	
Non envoi de rapport suite à demande <u>d'une commission</u> .....	80 €
Absence non excusée à une convocation <u>d'une commission</u> .....	100 €
Absence totale ( <b><u>excusée ou non</u></b> ) d'un club lors d'une convocation .....	200 € (en sus)
Art.290	
Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire.....	270 €

### **PARTIE 2 – REGLEMENTS SPECIAUX**

#### **TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS**

##### **CHAMPIONNATS, COUPES ET CHALLENGES NIVEAU DEPARTEMENTAL (TOUTES CATEGORIES CONFONDUES)**

Art.25.1	Absence de commissaire au terrain.....	50 €
	Présence d'un commissaire au terrain MINEUR.....	100 €
	Absence d'un responsable sécurité tribunes <u>Futsal</u> .....	50 €
	Absence d'un responsable table de marque <u>Futsal</u> .....	50 €
	Absence d'un responsable plateau <u>Foot Animation</u> .....	50 €
Art.26 :	1- Forfait (toutes catégories)	
	1 <sup>er</sup> forfait partiel .....	Droit d'engagement
	2 <sup>e</sup> forfait partiel .....	Droit d'engagement
	3 <sup>e</sup> forfait partiel (forfait général) .....	Double du droit d'engagement
	Forfait général direct après le début des compétitions ..	Triple du droit d'engagement
	Indemnité club adverse (championnat, coupes et challenges).....	100 €

##### **Dispositions spécifiques pour la D5 et la dernière division Vétérans**

1 <sup>er</sup> forfait partiel .....	Droit d'engagement
2 <sup>e</sup> forfait partiel .....	Droit d'engagement
3 <sup>e</sup> forfait partiel .....	Droit d'engagement
4 <sup>e</sup> forfait partiel .....	Droit d'engagement
5 <sup>e</sup> forfait partiel .....	(forfait général) Double du droit d'engagement
Forfait général direct après le début des compétitions...	Triple du droit d'engagement

Art.28 :	Retard envoi feuille de match :	
	Jusqu'à 4 jours de retard .....	50 €
	Spécificité U13 .....	25 €
	Non envoi de la feuille de match (FMI ou papier) .....	100 €
	Spécificité U13 .....	50€
		(en sus des 4 jours de retard)

### **Feuille de Match Informatisée**

1 <sup>er</sup> dysfonctionnement .....	amende de 25 € <u>pour le club de l'équipe responsable</u>
2 <sup>e</sup> dysfonctionnement .....	amende de 50 € <u>pour le club de l'équipe responsable</u>
3 <sup>e</sup> dysfonctionnement .....	amende de 100 € <u>pour le club de l'équipe responsable</u>
et la commission sportive pourra décider de la perte du <u>match par pénalité pour l'équipe responsable</u>	

Art.32 : Redevance forfaitaire par équipe engagée :

Première Division .....	90 €
Deuxième Division .....	75 €
Troisième Division.....	75 €
Quatrième Division.....	60 €
Cinquième Division .....	60 €
D1 Féminin .....	40 €
D2 Féminin .....	40 €
Jeunes G et F U19, U17, U15, U18 .....	40 €
Vétérans .....	60 €
Loisirs .....	60 €
Futsal.....	60 €
Foot animation (cotisation par U6 à U13 M & F).....	2.80 €

### **DISPOSITIONS STATUTAIRES / REGLEMENT INTERIEUR**

Art. 1 du règlement intérieur :

Absence à l'Assemblée Générale du District ..... Double du droit d'engagement  
équipe fanion

### **SPECIFICITES DISTRICT DE MAINE ET LOIRE**

#### **Dispositions disciplinaires**

1 <sup>ère</sup> inscription au fichier .....	8 €
2 <sup>ème</sup> inscription au fichier .....	11 €
3 <sup>ème</sup> inscription au fichier .....	45 €
Exclusion directe .....	64 €

Erreur d'attribution sur sanctions disciplinaires sur feuille match (FMI ou papier)

- Arbitre responsable (officiel ou bénévole) : .....	10 €
- Capitaine(s) de la ou des équipe(s) concerné(es) : .....	10 €

#### **Compétitions Jeunes**

Demande de modification date ou horaire hors délai ..... 40 €